



# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## La MRC du Fjord-du-Saguenay adopte un budget équilibré de 14 000 000 \$ pour 2017

**Saint-Honoré, le 24 novembre 2016** — Lors de sa séance ordinaire du 23 novembre, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté un budget équilibré de 14 000 000 \$.

La MRC du Fjord-du-Saguenay maintiendra la taxation des territoires non organisés (TNO) à 0,45 \$ et investira 600 000 \$ pour l'entretien des routes forestières et la gestion des déchets en TNO. Les quotes-parts des municipalités représenteront seulement 10 % des revenus de la MRC.

« Cette année encore, les défis qui attendent notre organisation sont nombreux et très stimulants. Nous avons travaillé très fort à l'élaboration de ce budget afin d'offrir à nos municipalités des services à moindres coûts », mentionne M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

### Projets 2017

L'avant-gardisme qui caractérise la MRC du Fjord-du-Saguenay sera, encore en 2017, au cœur du développement de l'organisation. Les priorités de l'organisation seront orientées autour de trois enjeux :

- La gestion des déchets ;
- Le tourisme ;
- Les projets territoriaux.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, en gestion des matières résiduelles, en développement économique, etc.

[www.mrc-fjord.qc.ca](http://www.mrc-fjord.qc.ca)

- 30 -

#### Source :

Eve-Marie Lévesque  
Conseillère en communication  
418 673-1705, poste 1183  
[eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca](mailto:eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca)

#### Information :

Gérald Savard  
Préfet  
418 673-1705, poste 1108  
[prefet@mrc-fjord.qc.ca](mailto:prefet@mrc-fjord.qc.ca)